

Th. Dufour
-

Quelques lettres

de G.-H. Dufour

1813 - 1815

Journal de Genève
2 juin 1884.

1163
181

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Д. И. Бр. 11346

QUELQUES LETTRES

DE

G.-H. DUFOUR

(1813-1815)

Au moment où Genève se prépare à fêter l'inauguration de la statue du général Guillaume-Henri Dufour, on lira sans doute avec intérêt huit lettres écrites par notre concitoyen, de 1813 à 1815, alors qu'il était capitaine du génie dans l'armée française.

Entré à 20 ans à l'École polytechnique, G.-H. Dufour en était sorti au bout de deux ans (1807-1809), avec le numéro cinq. Ayant opté pour le génie militaire, il s'était rendu à l'École pratique de Metz dans les derniers mois de 1809. Mais les travaux qu'il y poursuivait furent bientôt interrompus par l'ordre de diriger sur Corfou les cinq premiers numéros, afin d'aider à la défense de cette île contre les Anglais. « C'était un grand désappointement, » dit G.-H. Dufour dans



des notes qu'il a laissées; « être ainsi éloignés de la grande armée, où se trouvaient l'avancement et la décoration, nous semblait un exil. » Son judicieux biographe, M. Édouard Sayous, observe à ce propos que le jeune officier « n'était pas obligé de prévoir que cet exil, le préservant de la Bérésina et de Leipzig, lui donnait, selon toute probabilité, soixante-cinq ans de plus à vivre. »

Le séjour de Corfou devait laisser les meilleurs souvenirs au futur général en chef de la Confédération suisse : il profitait de ses nombreux loisirs pour continuer ses études théoriques et pratiques, en s'appliquant en particulier à la confection des cartes et des plans. « Le premier plan par courbes horizontales qui ait été fait, dit-il dans ses notes, est parti de Corfou; nous y avons tous travaillé. On s'en est servi pour faire à Paris un relief de la place. Je fis un plan à grande échelle de la place, avec toutes ses batteries, dont on distinguait l'espèce. Le ministre de la guerre a bien voulu m'envoyer une copie de ce grand travail. »

« Ce genre d'occupations avait son écueil, ajoute M. Éd. Sayous : Dufour pouvait devenir un officier du génie trop adonné à son arme spéciale pour exercer un commande-

ment. Il fut averti de ce péril par un des hommes dont, après sa longue carrière, il aimait le mieux à se souvenir, le colonel Baudrand, directeur des fortifications des îles Ioniennes. Il répétait souvent à son jeune camarade : « Ne vous contentez pas d'être un bon officier du génie, connaissez les autres services, apprenez à commander aux hommes. » Ne se bornant pas à de stériles conseils, il lui donna le commandement d'une forte compagnie de sapeurs, « pour le frotter aux hommes. » Il y joignit l'administration d'une section du train du génie, et Dufour ne cessa pas de remplir auprès de lui ses fonctions ordinaires d'officier d'état-major : le vainqueur du Sonderbund lui a été reconnaissant, jusque dans son extrême vieillesse, de cette multiple et vigoureuse éducation pratique. »

C'est précisément au colonel Baudrand que sont adressées les lettres qu'on va lire et dans lesquelles G.-H. Dufour se retrouve déjà tout entier, tel que notre génération l'a connu beaucoup plus tard, avec son esprit d'ordre et de régularité, son activité laborieuse, son caractère ouvert et loyal, sa bonhomie enjouée. — Son correspondant était de treize ans plus âgé que lui. Né à Besançon en 1774, il avait servi dans les armées

du Rhin, d'Angleterre, d'Italie, et assisté aux sièges de Savone, de Peschiera, de Gaëte. En juillet 1807, il partit avec le corps destiné à occuper les îles Ioniennes et fut appelé, en octobre 1808, à remplir les fonctions de directeur des fortifications à Corfou. Nommé colonel en 1812, il prit part, en 1815, comme chef de l'état-major du génie, à la bataille de Mont-Saint-Jean. Général de brigade en 1821, lieutenant-général et pair de France sous Louis-Philippe, aide de camp du duc d'Orléans au siège d'Anvers (1832), il devint, quelques années plus tard, gouverneur du comte de Paris et mourut en 1848(1).

Au moment où commence leur correspondance, les deux amis venaient d'être séparés. Laissons Dufour raconter ce qui s'était passé et le grand danger qu'il avait couru :

« Nous revenions de Parga, où nous étions allés en reconnaissance. Les Anglais, qui avaient eu vent de notre petite expédition, nous attendaient au Cap Blanc, pointe méridionale de l'île de Corfou, cachés par les écueils. Ils nous enveloppent avec cinq ou six

(1) Sa veuve se remaria avec le célèbre peintre Ary Scheffer, auquel on doit un beau portrait du général Dufour.

embarcations bien armées. Nous les attendons pour ne tirer que de près, et quand nous commençons à nous apercevoir de la justesse de nos coups au désordre de leurs rameurs, le feu prend tout à coup à des paquets de cartouches qui étaient sur le pont. En un instant, il est partout et je me vois brûler comme un flambeau. Heureusement je ne perds point la tête, je saute dans la mer et je gagne à la nage une petite embarcation que remorquait notre canonnière. J'y monte, dans l'intention de regagner le bord. (J'avais nagé en grande tenue, l'épée au côté. Ce qui m'avait le plus gêné, c'étaient mes bottes. Je gardai même mon chapeau, qui me garantit un peu des brûlures à la tête....) Mais, au contact de l'air, je me sentis comme pétrifié, ne pouvant plus bouger, ayant été cruellement atteint par les flammes, qui ne s'étaient pas bornées à dévorer mes vêtements. J'avais cependant encore mon uniforme et l'on distinguait les épaulettes. Cela me valut, de la part de l'ennemi, plusieurs salves assez nourries, mais les balles passaient sans me toucher. Le colonel et plusieurs matelots suivirent mon exemple.

« La défense cessa et les Anglais, étant montés à bord, s'empressèrent d'éteindre l'incendie. Nous voilà prisonniers; Baudrand

fut emmené à Malte et moi transporté par un parlementaire à Corfou, les Anglais ne se chargeant pas volontiers des infirmes et des blessés. La nuit fut pénible et me parut bien longue. J'avais les cuisses et les mains en chair vive, le visage et surtout les oreilles passablement atteints. Enfin, dans la matinée du lendemain, on me déposa au lazaret, où je passai une dizaine de jours, sous les soins d'un aide-chirurgien et d'un infirmier ignorant. Celui-ci me donna, en une fois, l'opium que je devais prendre en plusieurs jours... J'étais empoisonné... On me fit avaler un verre d'huile... Pendant dix jours, je crus rester aveugle. Je puis donc dire que j'ai essayé un peu de tout en ma vie. J'ai été sourd et aveugle, brûlé et empoisonné. »

Les lettres que je publie existent en original à la Bibliothèque publique et ont été acquises par le Conseil administratif, dans une vente aux enchères, qui a eu lieu à Paris en novembre 1882. Je n'y ai fait qu'un petit nombre de suppressions.

Th. DUFOUR.

A Monsieur Baudrand, colonel du génie français, Messine (Sicile).

Corfou, le 27 juillet 1813.

Mon cher colonel,

Puis-je espérer que ce petit bout de lettre vous parvienne ? Vous êtes actuellement si éloigné de nous que nous présageons de grandes difficultés pour la correspondance ; nous les présageons avec d'autant plus de fondement que, des nombreuses lettres qui vous ont été écrites, aucune, à ce que nous craignons, ne vous est parvenue. Dans quel état vous devez être pour cette seule raison ! Je ne crois pas cependant que vous ayez pu douter un moment de l'attachement de vos amis, vous les connaissez trop bien pour cela ; j'ai vu souvent couler de leurs yeux des larmes amères, j'ai souvent mêlé les miennes aux leurs ; pardonnez-le moi, mais, en vous perdant, je me suis vu privé d'un père, bien plus que d'un chef ; toutes les bontés que vous m'avez témoignées me seront toujours présentes et seront pour moi la source de bien des regrets. Cependant, je n'ai point encore perdu l'espérance de vous revoir ; je crois que vous serez promptement échangé et qu'alors vous voudrez bien m'appeler à servir sous vos ordres.

Vous avez bien raison d'envier mon sort : vous gémissiez en captivité, tandis que je suis à Corfou et presque guéri ; j'ai beaucoup souff-



fert, il est vrai, mais bien moins de mes brûlures que du chagrin que j'ai eu de n'avoir pu vous défendre.

J'ai trouvé quelques effets à vous parmi les miens ; je les ai remis au pauvre Guillois (1), que l'on retient impitoyablement en quarantaine ; il ne voit que le moment de repartir pour aller vous rejoindre.

Mes camarades vous témoignent leurs regrets et vous présentent leurs devoirs ; pour moi, je vous embrasse du profond de mon cœur et fais mille vœux pour votre santé et votre délivrance.

Votre dévoué serviteur,
G.-H. DUFOUR.

II

Au même (même adresse).

Corfou, le 1^{er} août 1813.

Mon cher colonel,

Encore ces deux mots en faveur du pauvre Guillois... A quelque chose malheur est bon. Pendant tous ces délais, la frégate l'*Apollon* est venue dans notre canal ; M. Bauduy s'est rendu à bord et a obtenu du commandant Taylor que Guillois serait transporté directement à Messine. Il a aussi profité de l'occasion pour me rendre un grand service. Tous vos amis m'ont témoigné le même désir de m'être utiles : ce sont encore des remerciemens que je vous dois.

(1) Sans doute l'ordonnance du colonel Baudrand.

J'ai eu occasion de parler dernièrement à l'officier anglais qui m'a transporté à Corfou ; il m'a dit qu'il croyait que vous ne seriez plus à Messine ; Dieu veuille qu'il se soit trompé.

Mon rétablissement marche à grands pas : je n'ai plus que quelques légères blessures à la main gauche, mais les doigts de cette main conservent de la raideur ; j'espère pourtant que cela ne sera pas pour toujours. Mes jambes sont assez bien guéries pour me permettre de monter à cheval et d'aller au petit trot.

Si tous les souhaits que nous faisons tous pouvaient se réaliser, vous ne resteriez pas longtemps éloigné de nous.

Rappelez-vous un peu votre dévoué serviteur.

G.-H. DUFOUR.

III

Au même, à Palerme.

Corfou, le 14 décembre 1813.

Mon cher colonel,

Votre lettre du 30 octobre vient de me parvenir ; vous ne pouvez vous imaginer la joie qu'elle m'a procurée. J'avais été retenu tout l'après-midi aux fours de la manutention, (car on m'a fait l'honneur de me nommer membre du comité de surveillance) ; je revenais assez tard, avec une espèce de pressentiment qu'il devait m'arriver quelque chose d'agréable ; j'arrive après le souper et je trouve sur mon assiette une lettre qui m'a bien dédommagé du chagrin que pouvait me causer un diner

froid. Mon contentement a cependant été tempéré, en apprenant que vous n'aviez encore aucune espèce d'espérance d'un échange et en soupçonnant que votre captivité est encore plus pénible pour vous que vous voulez bien l'avouer. Pour moi, qui suis intimement persuadé que le mérite ne saurait être oublié et qui me laisse facilement aller aux idées qui me sont agréables, je crois et j'espère de tout mon cœur que l'on ne tardera pas à vous échanger. Si mes souhaits se réalisent, j'en serai transporté de joie, bien plus encore pour votre bonheur particulier que pour l'avantage inestimable que j'aurai de servir encore auprès de vous, s'il vous est possible d'effectuer votre affectueuse promesse. Oui, mon cher colonel, en me retrouvant auprès de vous, j'aurai autant de plaisir qu'en revoyant un père tendre; j'étais accoutumé à vous regarder comme tel; la manière agréable avec laquelle vous me faisiez servir, les bons traitemens, je puis dire les égards, que vous me prodiguez, ne s'effaceront jamais de mon souvenir.

S'il y a peu d'ordre dans ma lettre, c'est qu'il y en a peu dans mes idées; je suis pressé pour écrire; la reconnaissance, le contentement, la crainte de vous déplaire en employant des expressions peu convenantes m'enhardissent ou me retiennent; je ne dis qu'à moitié ce que je pense et par cela même je le dis mal; pardonnez-moi donc et, si je deviens trop familier, attribuez tout à mon attachement pour vous.

Ce que vous me dites de Guillois me fait de la peine; le sincère attachement de ce brave garçon pour vous m'a beaucoup intéressé pour lui; je souhaite que sa maladie n'ait pas eu de suite et je l'embrasse de tout mon cœur.

Nous sommes actuellement sans chef supérieur. M. T. (1) est sous-directeur (2).... il nous tracasse beaucoup et ne rend pas le service agréable. Quoique j'aie passé à l'État-major, je continue toujours d'avoir ma compagnie et je crains bien que ce ne soit pour longtemps; je n'ai pas d'atelier; on me fait faire fort peu de chose, ce qui me laisse le temps de travailler pour mon compte; je le mets à profit pour faire quelques petits mémoires sur la fortification, l'attaque, la défense, etc., choses du métier, le tout pour mon amusement et mon instruction.

.... Que j'ai de plaisir de vous renouveler mon sincère attachement et mon dévouement en échange de la durable amitié que vous avez la bonté de me promettre!

Je vous embrasse du profond de mon cœur.

Votre dévoué,
G.-H. DUFOUR.

P.-S. J'apprends par M. Sordina que vous vous louez beaucoup des officiers anglais que vous avez près de vous; je vous félicite d'être au pouvoir d'ennemis généreux; votre situation doit se trouver beaucoup adoucie par leurs bons traitemens; c'est une justice qu'il faut leur rendre: tous les prisonniers qu'ils nous ont faits ont eu à se louer d'eux, et si jamais quelque Breton devenait mon prisonnier, je me rappellerais que ses frères vous ont bien traité et je lui rendrais la pareille (3).

(1) Tenillé. Voy. la lettre suivante.

(2) Ici une ligne a été biffée, probablement par l'autorité anglaise.

(3) Au bas de la première page de cette lettre,



IV

Au même (même adresse).

Corfou, le 23 janvier 1814.

Mon cher colonel,

Le même parlementaire qui m'a apporté votre amicale lettre du 30 octobre dernier est arrivé aujourd'hui à Corfou; j'ai couru à la Santé pour savoir s'il n'aurait rien de vous à nous remettre, mais, hélas! il n'avait aucune lettre; nous avons été vivement peiné de cette circonstance, car voilà déjà bien du temps que nous ne recevons de vous aucune nouvelle.

J'espère que cette année sera plus heureuse pour vous que la précédente; je le souhaite du profond de mon cœur. Je désire tellement votre échange que cela me paraît une chose certaine et que je suis persuadé qu'une année ne s'écoulera pas sans que mes pressentimens ne se réalisent. Je me figure votre arrivée au milieu de nous et les transports de joie qu'elle exciterait et je suis heureux tant que le rêve dure. Qui sait, dans le cas où votre liberté vous serait rendue, si vous reviendriez ici? C'est cependant l'espérance de vous revoir à Corfou qui m'empêche de faire les démarches nécessaires pour en sortir et aller chercher ce

un possesseur ou lecteur anglais a écrit une note au crayon, ainsi conçue : *An excellent letter: see the P.-S.*

que notre camarade Stuker a eu bientôt trouvé, une décoration, chose si vivement désirée par les militaires de mon âge et qui ne s'acquiert pas par le repos dont nous jouissons. Si je n'avais pas ma compagnie, qui me donne beaucoup de soucis, et si, de temps à autre, l'on ne me donnait pas quelque petit mauvais projet à faire, je me croirais officier pour la forme. On croirait en effet qu'on me laisse d'autant plus dans l'oubli, sous le commandement de M. Teuillé, que vous avez eu pour moi plus de complaisance pendant que nous avions le bonheur de vous avoir pour chef. C'est cependant une chose dont je me console facilement, en réfléchissant que, si j'ai été trop bien traité pendant un temps, il est nécessaire que je souffre un peu actuellement, pour que le système des compensations ne soit pas détruit; d'ailleurs, si l'on ne m'occupe pas, je m'occupe moi-même, je travaille pour mon compte et c'est tout profit.

.... Je ne doute pas, mon cher colonel, qu'avec le courage et la philosophie que nous vous connaissons, vous ne supportiez patiemment votre sort qui, je l'espère et le répète encore, [va] bientôt changer.

Recevez les vœux et l'assurance de l'attachement le plus durable et le plus sincère de celui qui se trouve bien heureux de se croire votre ami.

G.-H. DUFOUR.

Au même, au lazaret de Livourne, à Livourne.

Lazaret de Marseille, le 28 juillet 1814.

Mon cher colonel,

J'ai été extrêmement surpris et fâché de ne pas vous trouver ici ; nous étions tous persuadés que vous nous aviez devancés en France, ne vous ayant pas vu arriver à Corfou ; enfin, avant-hier, des prisonniers revenus de Malte nous ont assuré que vous étiez à Livourne depuis quelque temps ; hier M. Ferrant, que j'ai eu le plaisir de voir, m'a assuré que vous deviez avoir déjà fait trois semaines de quarantaine. J'ignore ainsi si cette lettre pourra vous parvenir (1) ; je l'espère pourtant, parce que vous avez le malheur d'être tenu pour longtemps dans la nouvelle prison de votre lazaret. Pour nous, nous sommes parfaitement ici, nous en sortirons après-demain.

Je crois devoir conduire la compagnie de sapeurs à Grenoble ; j'ai fait ma demande pour reprendre mon rang à l'État-major et j'ai demandé provisoirement d'être attaché à la direction de Besançon ou à celle de Grenoble, car je compte bien faire mon possible pour servir sous vos ordres, dès que la chose pourra

(1) La lettre fut réexpédiée ensuite à Marseille, puis à Besançon et enfin à Paris. Elle présente de grandes taches provenant de l'eau ou des fumigations.

s'exécuter ; oserai-je vous prier de faire de votre côté quelque démarche pour m'avoir auprès de vous ?

.... Je disais souvent que j'étais persuadé que vous ne resteriez pas un an prisonnier ; il a fallu des événemens que j'étais loin de prévoir pour réaliser mes pressentimens.

.... Tous vos amis brûlent de vous revoir. Jugez quelle doit être mon impatience ; je me fais une fête du jour de notre première entrevue ; qui sait s'il n'est pas encore éloigné ?

Un officier anglais, avec lequel j'ai parlé à Corfou, m'a donné beaucoup de détails sur votre compte ; c'est vous qui l'avez perfectionné dans la langue française ; il ne se plaignait que d'une chose, c'était de ne lui avoir pas donné aussi souvent qu'il le désirait le plaisir de se trouver avec vous.

Notre route a été longue et ennuyeuse ; nous étions entassés sur nos vaisseaux et malgré cela nous sommes généralement bien portés.

Ne vous formalisez pas de recevoir de moi une lettre affranchie ; on m'a assuré qu'elle devait être telle pour pouvoir arriver en pays étranger.

Je fais des vœux pour votre santé et votre bonheur, et vous prie de me croire un de vos fidèles amis et votre plus dévoué serviteur.

G.-H. DUFOUT.

Au même, à Paris.

Grenoble, le 20 septembre 1814.

Mon cher colonel,

Je viens de recevoir à l'instant même votre lettre du 6 septembre ; j'ai peine à concevoir comment elle a pu mettre autant de temps à me parvenir. Au reste, tout se compense. Si j'ai beaucoup attendu, j'ai eu aussi beaucoup de plaisir à la recevoir ; une seule chose m'a fait de la peine, c'est de vous voir sans destination ; c'est une chose à laquelle je n'aurais jamais pensé. J'espère cependant que votre repos n'aura de durée que celle que vous voudrez bien lui donner. Il n'y a pas de mal d'aller un peu se reposer chez soi ; aussi profité-je de l'occasion, je demande un congé de semestre et, dans peu de jours, je pars pour la maison paternelle. En conséquence, si vous voulez me faire le plaisir de m'écrire encore, vous adresserez à M. Richter, pour M. Dufour, à Annecy, département du Mont-Blanc. Ce qu'il y a de désagréable dans le congé que je vais obtenir, c'est que, pendant tout le temps qu'il durera, je serai à demi-solde. Voyant que je ne recevais point de vos nouvelles, je vous ai écrit sous le couvert du ministre. J'espère que cette lettre aura eu un meilleur sort que celles que je vous ai écrites de Marseille.

.... Quelle que soit votre destination, je vous

prie de faire votre possible pour m'appeler auprès de vous ; cela conviendra toujours à mon inclination et à mes intérêts.

.... Me voilà maintenant tout-à-fait soldat ; je commande la 3^{me} compagnie du 1^{er} bataillon du 3^{me} régiment ; c'est tout au plus si cela me plaît, mais je prends mon parti en brave, espérant d'ailleurs que cela ne sera pas pour longtemps. Notre colonel, M. Isoard, auquel j'ai déjà fait votre commission, paraît un homme fait pour rendre le service agréable ; il a reçu de vos nouvelles avec beaucoup de plaisir et m'a chargé de vous dire beaucoup de choses de sa part ; je crois vous avoir marqué qu'il a eu la bonté de me comprendre dans les demandes qu'il a faites pour la décoration, quoiqu'il soit bien persuadé que je ne resterai pas dans son régiment.

J'ai la tête cassée par le grand nombre d'affaires qu'il faut mener à la fois dans ces momens d'organisation ; je ne soupire plus qu'après un peu de repos et le moment de me trouver auprès de vous.

Je vous embrasse du profond de mon cœur et suis pour la vie votre dévoué

G.-H. DUFOUR.

P.-S. Quand vous serez chez vous, vous me ferez connaître votre adresse, car Besançon et ses environs sont assez grands pour qu'une lettre puisse s'égarer.

Au même, à Paris.

Montrotier, près d'Annecy,
le 27 octobre 1814.

Mon cher colonel,

Il y a déjà quelque temps que j'ai reçu votre agréable lettre du 22 et 24 septembre; elle est restée très longtemps en route, ainsi que la précédente.

Vous m'y marquez d'abord qu'on a l'air de vouloir se débarrasser de vous, en vous donnant un congé. Permettez-moi de vous dire qu'il n'y a que vous qui puissiez avoir une idée semblable; nos chefs ne sont pas si mal instruits qu'ils éloignent leurs meilleurs serviteurs, ni méchants pour le faire en connaissant leur mérite, et la preuve que je raisonne juste, c'est que vous me dites, dans la dernière partie de votre lettre, que vous devez entrer en activité au 1^{er} janvier prochain; faites, je vous en prie, une tentative pour me tirer du régiment et m'appeler auprès de vous; le mois de janvier est celui des promotions.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue d'écrire à notre colonel Isoard; quoi que vous puissiez dire, un petit bout de recommandation ne fait jamais de mal. Je dois vous dire qu'il vient de me faire obtenir la décoration.

.... Je suis depuis un mois dans ma famille, dans un vieux château, à une lieue et demie

d'Annecy. Dans quelques jours, je pars pour Genève : si le hasard vous y amenait, je vous prie de venir descendre chez nous ; vous y trouverez une chambre décente et des cœurs désireux de vous voir et de vous témoigner leur reconnaissance.

Le courrier va partir, c'est ce qui me fait griffonner, comme vous le voyez ; je vous en demande pardon et vous prie de me croire un de vos plus affectionnés serviteurs et amis.

G.-H. DUFOUR.

Aucune nouvelle de Corfou ; je crois vous avoir envoyé mon adresse, M. Richter, pour M. Dufour, capitaine du génie, à Annecy.

VIII

*Au même, à Baume-les-Dames, département
du Doubs.*

Montrotier, le 6 février 1815.

Mon cher colonel,

Me voici depuis quelques jours dans un pays plus sauvage que le vôtre, si c'est possible : on n'y voit cependant point de loups. Je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce que je n'avais rien de nouveau à vous dire et, la même raison subsistant toujours, j'aurais pu attendre encore longtemps avant que de vous écrire, si je n'eusse craint de passer pour un pares-

seux ou, qui pis est, pour un homme qui oublie ses amis.

Je suis arrivé à Genève en bonne santé, après avoir cependant souffert un peu du froid, qui était assez vif sur le Jura, et m'être maladroitement donné au pied gauche une entorse dont je me ressens encore, mais il faisait si sombre, quand je suis parti, et l'attraction qui porte tous les hommes vers le vin est si forte que je n'ai pas pu m'empêcher de dégringoler dans une cave, que j'ai trouvée ouverte sous mes pas.

Les mauvais temps et les mauvais chemins me retiennent dans la maison. Je monte cependant quelquefois à cheval et je pousse jusqu'à Annecy; on y est actuellement en fêtes: nous sommes aux derniers jours du carnaval.

Je prévois qu'il faudra que j'aille jusqu'à Grenoble pour régler mes comptes particuliers avec le régiment; je me passerais volontiers de cette course, mais j'ai déjà écrit deux fois au colonel Isoard, sans en recevoir de réponse; je ne lui demande que ma cessation de paiement.

Nous sommes toujours dans une ignorance absolue sur tout ce qui se fait au Congrès. Il me semble que les affaires n'y cheminent guère; toute la terre cependant attend dans la plus grande impatience; ce devrait être, je crois, un motif assez grand de hâter les opérations.

Quand vous retournerez à Paris, n'oubliez pas de m'envoyer votre adresse et rappelez à M. Desaux que j'ai demandé à servir avec vous.

Faites mes complimens à vos sœurs, à votre beau-frère, [à] votre nièce, et ne m'oubliez

pas auprès de M. le curé. De mon côté, je vous envoie tous ceux de ma famille, qui aurait bien désiré que nous fussions dans la belle saison pour vous posséder pendant quelques jours.

Croyez-moi pour toujours un de vos amis les plus affectionnés.

G.-H. DUFOUR.



Extrait du *Journal de Genève* du 2 juin 1884.

Tiré à part à 50 exemplaires.
